

CHOISIR L'OPTION LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE EN 5^{ème}

Madame, Monsieur,

Votre enfant peut choisir une option de Langues et cultures de l'Antiquité en 5^{ème}

Quels bénéfices peut-on tirer de l'étude du latin ?

- **Une étude linguistique approfondie :**

L'étude des langues anciennes fait prioritairement appel à l'écrit et se veut théorique. De ce fait, l'élève :

- comprend et maîtrise plus en profondeur les mécanismes communs à toutes les langues.
- connaît les racines des mots, comprend et retient mieux leur sens et leur orthographe.
- accède à un langage plus spécifique, favorable pour leurs études
- révise les fondamentaux en grammaire française.

- **Une aide à l'obtention du brevet des Collèges :**

L'élève peut obtenir jusqu'à 20 points de bonus, entrant dans le calcul des points obtenus pour le contrôle continu en fonction du niveau de maîtrise, de l'implication et de la bonne volonté.

- **Une meilleure culture générale :**

Apprendre le latin, c'est remonter aux racines de la culture française et européenne. La civilisation romaine imprègne la nôtre dans les domaines les plus divers : le droit, la politique, les arts, la littérature, les sciences, la publicité ...

Comment enseigne-t-on le latin aujourd'hui ?

Les nouvelles méthodes d'apprentissage ont beaucoup modifié son enseignement: l'élève aborde l'étude de la civilisation conjointement à celle de la langue, à partir de textes authentiques, traduits et choisis pour leur intérêt pédagogique. Le cours s'enrichit de documents iconographiques et d'activités ludiques pour rendre l'enseignement plus vivant.

Tout est mis en œuvre pour que l'élève tire le plus grand profit de l'étude du latin, même s'il ne continue pas en seconde.

Quels sont les élèves concernés ?

Tous les élèves de 6^{ème} peuvent choisir cette option mais cela implique un travail régulier. Il ne faut donc pas inscrire en latin un enfant qui n'a pas la volonté de travailler.

Le travail personnel demandé par le professeur se limite à l'apprentissage des leçons, apprentissage toujours amorcé en classe afin de ne pas créer une surcharge de travail.

Le bilinguisme latin/grec étant préconisé, les élèves seront également initiés au grec ancien et peuvent s'ils le souhaitent, découvrir l'égyptien hiéroglyphique dans la perspective d'une initiation plus complète aux langues anciennes.

Ce que disent les textes officiels (Bulletin officiel n°4 du 25 Janvier 2018)

« L'enseignement facultatif de LCA tire sa richesse de l'étude de la langue et de la culture antiques, ainsi que de la confrontation des langues ; il est fondamentalement interdisciplinaire et peut ainsi développer les connaissances et la culture de tous les élèves et les amener à construire des compétences diverses. Aussi doit-il être résolument ouvert à tous. »

Restant à votre entière disposition,

Mme ODIN, professeur de Lettres Classiques

madameodin@gmail.com